



Pannes intermittentes sur véhicule d'occasion

Par **woodspire**, le **27/11/2009** à **12:20**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule d'occasion chez un concessionnaire de la marque du véhicule au mois d'août dernier. Je constate dans les 3 jours un défaut sur le bouton de réglage des rétroviseurs électriques ainsi que des problèmes de démarrage survenant de façon aléatoire. Le concessionnaire procède au remplacement du bouton de réglage ainsi qu'à celui de la batterie qui était faible.

Quelques jours après, nouveaux soucis au démarrage et problème avec la climatisation. Retour au garage où les techniciens changent le contacteur qui était défectueux (anomalie connue sur ce modèle de véhicule). L'après-midi suivant, le contact se coupe seul et la porte avant droite refuse de s'ouvrir de l'extérieur.

J'ai envoyé un courrier recommandé à la concession dans lequel j'explique les pannes et mon mécontentement. Je conclus ma lettre en lui demandant de reprendre le véhicule qui comporte manifestement Le directeur m'appelle pour me dire qu'il souhaite trouver une solution à nos soucis. Il m'envoie un commercial et le responsable après-vente qui constatent que le véhicule fonctionne correctement (ce sont effectivement des pannes intermittentes) et mettent en doute ma version. Leur réponse va même jusqu'à, je cite : "il y a plus grave dans la vie" et "toutes les voitures connaissent des problèmes".

Je re-contacte le directeur qui défend ses employés et met en doute l'existence des pannes. Il dit qu'il ne reprendra pas le véhicule car il n'est pas prouvé que les pannes existent et qu'aucun tribunal ne me donnera raison.

Je n'ai plus confiance dans ce véhicule qui connaît manifestement de gros dysfonctionnement sur son système électrique (toutes les pannes concernent des organes électriques et non mécaniques). Les techniciens de la concession ne semblent pas en mesure de réparer le véhicule.

Je souhaite trouver une solution amiable avec la concession, mais que faire quand les pannes sont intermittentes ? Si je demande une expertise et que ce jour là tout fonctionne bien, cela sert-il à quelque chose ? Peut-on vraiment qualifier ces pannes de vice caché ?

Merci de votre attention